



Augmentation de loyers??ai-je le droit de changer de bail??

Par **milou**, le **27/01/2008** à **21:20**

étant nouvelle propriétaire d'un logement en location, a t-on le droit d'augmenter le loyer , et de combien?? Pour réflexion l'ancien bail date de 14 années et n'a jamais été augmenté. Ai-je le droit de changer de bail??

Par **Jurigaby**, le **27/01/2008** à **21:39**

Bonjour.

Vous devez envoyer un avis de augmentation de loyer 6 mois avant le renouvellement du bail.

Vous ne pouvez le faire que si le Loyer est manifestement sous évalué.